



# L'Académie du Coaching

**ACADEMIE DU COACHING**

Tél. : +336 3020 5859

SIRET : 450 708 441 00016

Mail : [adc-christine@orange.fr](mailto:adc-christine@orange.fr) - Site Web : [www.academie-coaching.fr](http://www.academie-coaching.fr)

1<sup>er</sup> novembre 2009



## 1 - L'Académie du coaching

Créée fin 2003 par François Souweine, François Delivré et Noëlle Philippe, **l'Académie du Coaching** vise à fournir un enseignement au métier de coach de haut niveau pour coachs d'entreprises.

Elle propose un cycle « Professionnalisation » (24,5 jours sur 16 mois), un cycle « Manager Coach » (10 jours et un Coaching individuel sur 8 mois), les deux cycles comportent un Tronc Commun de six jours intitulé « Posture de Coach », accessible à tous.

Un master class en coaching d'équipe (12 jours sur un an) et des ateliers spécialisés.

L'enseignement de **L'Académie du Coaching** trouve son fondement théorique dans le livre de François Delivré « **Le métier de Coach** » publié en 2002 et devenu depuis un ouvrage de référence de la profession. Il s'appuie aussi sur plus de 20 années de pratique du métier de coach et sur l'expérience pédagogique acquise auprès de plus d'une centaine de stagiaires ces neuf dernières années.

## 2 - Pourquoi rejoindre cette école ?

« **C'est décidé, je deviens coach !** » Vous souhaitez faire du coaching une part importante de votre activité professionnelle. A **l'Académie du Coaching**, vous apprendrez concrètement un métier auprès d'enseignants ayant une grande expérience de l'entreprise et de l'accompagnement des personnes.

« **Manager coach, c'est un plus !** » Vous êtes dirigeant ou manager et souhaitez intégrer le coaching à votre pratique managériale. A **l'Académie du Coaching**, vous vous formerez à cette nouvelle compétence.

« **Coach pourquoi pas ?** » Vous vous interrogez sur votre parcours professionnel et estimez que le coaching est l'une des voies possibles. A **l'Académie du Coaching**, vous prendrez le temps de connaître ce métier en mûrissant votre propre projet.

« **Le coaching, je dois connaître** » Vous êtes responsables de coaching en entreprise, DRH, responsable de formation. A **l'Académie du Coaching**, vous pourrez élaborer des critères de choix pour vos prestataires.

## 3 - La Maison

Nous avons conçu **L'Académie du Coaching** comme une **MAISON**. Vous y trouverez une **SALLE COMMUNE** où ont lieu les enseignements, des **SALLES D'ETUDE** où l'on s'entraîne en petits groupes, un **JARDIN D'HIVER** où l'on travaille à sa propre croissance et enfin un **ATELIER** où vous pourrez expérimenter des « outils » complémentaires.

Vous trouverez dans cette maison :

- des apports théoriques et de multiples exercices concrets
- des méthodes et outils
- un partage de notre expérience et de notre savoir-faire
- un enseignement global sur le coaching
- un master class en coaching d'équipe
- des propositions de travail personnel
- de la supervision

Notre façon d'enseigner le coaching est **exigeante et rigoureuse** en ce qui concerne le professionnalisme. Elle est **bienveillante** au niveau des personnes.



## 4 – Les fondateurs

**François Souweine**, cofondateur, associé et directeur de l'Académie du Coaching. Coach de dirigeants. Expert en Coaching d'équipe. Superviseur de Coachs. Conseil de direction. Expérience en entreprise de 20 ans en formation et ressources humaines (KODAK PATHE et XEROX). Figure historique du Coaching en France qu'il a contribué à développer il y a plus de 20 ans avec Vincent Lenhardt lorsqu'il était Directeur de la Formation de Xerox (1986 - 1990) puis comme associé et vice-président directeur général de TRANSFORMANCE (1990 - 1997).

**Noëlle Philippe**, cofondatrice et enseignante associée de l'Académie du Coaching. Exerce depuis 30 ans comme experte et formatrice auprès des entreprises et administrations dans les domaines de : l'accompagnement des processus de changement, l'écoute, le traitement des relations difficiles, la gestion du stress, les processus de création et d'affirmation de soi

**François Delivré**, cofondateur, associé de l'Académie du Coaching et Président du Jury de Certification. Auteur du **Métier de coach** (éditions d'organisation, 2002). Coach et superviseur de Coachs. Auteur de Question de temps (InterEditions, 1997) et du Pouvoir de négociateur (InterEditions, 1993). Sculpteur et conteur.

## 5 – Les assistants

Deux à trois assistants par Promotion complètent les enseignants. Ces assistants sont membres du Corps des Enseignants de l'Académie du Coaching et ont été formés à cet effet par François Delivré, François Souweine et Noëlle Philippe.

## 6 – La pédagogie

L'Académie du Coaching n'est pas rattachée à un courant particulier de pensée, approche psychologique, modèle managérial ou sociologique.

Pour la formation dispensée dans les cycles "Professionnalisation", "Rôle de Coach du Manager" ou "Master Classe en Coaching d'Equipe", nous avons sélectionné dans diverses approches ce qu'il nous paraissait essentiel de connaître pour exercer le métier de façon professionnelle.

Nous considérons que théorie et pratique se complètent indissociablement. Les apports théoriques font l'objet d'exercices d'intégration et sont complétés par des simulations de Coaching individuels ou d'équipe à partir de cas réels tirés de la pratique des animateurs.

Notre pédagogie est progressive. La formation commence avec des cas simples de coaching pour parvenir en fin de cycle à des situations complexes, qu'il s'agisse de la personne du coaché, de sa problématique professionnelle ou de la difficulté de l'entretien.

### **Taille des groupes**

La taille des groupes pour le **Cycle Professionnalisation est volontairement limitée à 18 personnes.**

Pour le Tronc Commun le groupe est au maximum de **26 personnes.**

De façon à assurer un entraînement le plus personnalisé possible et multiplier les mises en situations les enseignants sont assistés de deux à trois assistants par promotion.

Pour le Master Class nous veillerons particulièrement à la composition du groupe, à sa qualité ainsi qu'à sa taille (10 à 12 personnes) afin de permettre à chacun(e) un apprentissage aussi riche et vivant que possible



## 7 – Publications

En septembre 2009 l'Académie du Coaching a publié un ouvrage collectif aux Editions EYROLLES :  
**"Coacher pour la première fois"**

*Comme un jeune médecin a un premier patient et un jeune ingénieur son premier chantier, tout jeune coach a un « premier client ». L'appréhension et l'enthousiasme sont tous deux au rendez vous. Encore faut-il veiller à quelques pièges classiques et disposer de solides points de vigilance. Ce livre a été élaboré collectivement par des enseignants de l'Académie du Coaching. Il commente neuf cas de « première fois » vécus par de jeunes coachs en formation. « Coacher pour la première fois » offre ainsi un guide pratique et théorique indispensable à ceux et celles qui se lancent dans le métier. L'ouvrage est complété par des « fiches outils », un guide d'évaluation de séance et une synthèse des principales difficultés auxquelles font face les jeunes coachs.*

## 8 – Programmes de formation « 6-10-12-25 »

L'Académie propose une initiation, trois Cycles et des ateliers.

<b>Posture de Coach</b>	<b>6 jours (45 heures)</b>
<b>Cycle Manager Coach (Rôle de Coach du Manager)</b>	<b>10 jours et un Coaching individuel (78 heures)</b>
<b>Cycle Master Class en Coaching d'équipe</b>	<b>12 jours (90 heures) + 2 week end</b>
<b>Cycle Professionnalisation</b>	<b>24,5 jours (183,75 heures)</b>

La formation "**Posture de Coach**" de **6 jours** est ouverte à toute personne, sans pré-requis (cette formation constitue le Tronc Commun à tous les Cycles hors Master Class). Elle traite les grandes questions du coaching : qu'est-ce qu'être un coach ? qui coacher ? dans quel objectif ? dans quel contexte professionnel ? avec quelles grilles d'analyse ? avec quelles limites ?

A son issue, un participant sait prendre une "Posture de Coach". Il a les éléments de base pour conduire un entretien de coaching sans difficulté particulière et appréhender la mise en œuvre du coaching à l'intérieur de son entreprise, institution ou administration.

Il est possible de ne s'inscrire que pour l'initiation **Posture de Coach**. A l'issue de celle-ci, on peut aussi poursuivre en intégrant le cycle **Professionnalisation** (en fonction des places disponibles et au vu des pré-requis, voir ci-dessous) ou le cycle **Manager Coach**.

Le cycle **Professionnalisation** de **24,5 jours** (dont deux jours et demi de certification) propose un apprentissage progressif et soutenu pour devenir un professionnel du coaching. Tous les éléments du métier sont abordés en veillant à ce que chaque participant puisse trouver son propre style de coaching : approfondissement de la « posture », diagnostic à tous niveaux, incidents de séance, « boîte à outils » du coach, clés de comportement et d'analyse, déroulement de séances, présentation et vente des prestations, informations sur la « profession », déontologie.



### **Pré requis pour le cycle professionnalisation**

*Les postulants au cycle « professionnalisation » sont acceptés au vu de pré-requis validés par un entretien avec François Souweine ou un enseignant pour la partie projet professionnel, complété par un entretien avec Noëlle Philippe pour la partie relative à la personne et à son développement.*

*Les entretiens sont accordés au vu d'un dossier de pré-inscription comprenant :*

- Une lettre de motivation, avec les raisons qui font penser au candidat qu'il peut réussir dans le métier de coach*
- Un CV (attestant notamment de son expérience du monde de l'entreprise et si possible comme manager)*
- Le parcours de développement personnel (travail thérapeutique) qui a permis au candidat d'avoir repéré les « zones d'ombre » qui peuvent lui poser problème dans son futur métier de coach*
- Le niveau de formation dans une approche psychologique (AT, PCM, PNL...études en psychologie, didactique en psychanalyse), indiquant le nombre de jours et l'organisme de formation (attestation souhaitée.)*

Le dossier doit être envoyé à l'adresse suivante :

[adc-christine@orange.fr](mailto:adc-christine@orange.fr)

### **Certification**

*Quelques mois après la formation, les personnes qui ont suivi le cycle « Professionnalisation » passent une certification. Celle-ci comporte une partie écrite avec entre autre la rédaction d'un mémoire sur un cas pratique de coaching et une partie orale avec une vérification de l'apprentissage théorique, un questionnement du candidat sur lui-même, son travail de développement personnel et sa carte d'identité professionnelle ainsi qu'une simulation d'entretien de Coaching.*

*La certification est assurée par les enseignants de l'Académie et un Président de Jury en la personne de François DELIVRE.*

Le cycle **Manager Coach (Rôle de Coach du Manager)** de **10 jours** s'adresse à des dirigeants et des managers désireux d'enrichir leur pratique de management par la maîtrise du "rôle de coach" du manager dans leur équipe et leur entreprise. On y traite, au-delà du Tronc Commun, le coaching de ses collaborateurs. Une session entraîne les participants à porter des diagnostics de groupe et de structures pertinents et une autre leur permet d'intervenir à bon escient auprès de leur équipe afin de soutenir son développement et sa performance. Enfin une séance individuelle de Coaching clôt ce programme spécifique afin que chacun puisse prendre recul sur sa propre équipe et son rôle de Coach en tant que Manager.

## **9 – Master Class en Coaching d'équipe**

Ce programme de **12 jours** s'adresse à des Coachs Professionnels (internes ou externes). Le cursus est obligatoirement complété par des sessions de week end (2 x 2 jours) animées par Noëlle PHILIPPE et centrées sur la personne du coach et sa capacité à coacher des situations difficiles d'équipes. Recrutement sur dossier et entretiens avec Noëlle PHILIPPE et François SOUWEINE.

Ce cycle débouche sur une certification en Coaching d'Equipe de l'Académie du Coaching.



### **Pré requis pour le Master Class en Coaching d'équipe**

*Les postulants au Master Class en Coaching d'Equipe sont acceptés au vu de pré-requis validés par un entretien avec François Souweine ou François Delivré, complété par un entretien avec Noëlle Philippe pour la partie relative à la personne, à son développement et à sa capacité à gérer des situations collectives complexes.*

*Les entretiens sont accordés à réception d'un dossier de préinscription comprenant :*

- *Une lettre de motivation, avec les raisons qui amènent le ou la candidat(e) à cette formation*
- *Un CV attestant de son expérience du monde de l'entreprise*
- *Un CV attestant de son expérience de consultant/coach interne ou externe*
- *Le parcours de formation certifiante en Coaching individuel*
- *Le parcours de développement personnel (travail thérapeutique)*
- *Le niveau de formation dans une approche psychologique (AT, PCM, PNL...études en psychologie, didactique en psychanalyse) et psychosociologique*

#### **Certification**

*Le Cycle Master Class en Coaching d'Equipe débouche sur une certification. Celle-ci comporte une partie écrite et une partie orale.*

*La certification est assurée par les enseignants de l'Académie et un Président de Jury en la personne de François DELIVRE..*

## **10 – Ateliers**

La mise en place d'un **atelier** vise à compléter la formation des cycles par des « outils » complémentaires enseignés dans une optique « coaching ». La pédagogie est semblable à celle des cycles (présentations théoriques, exercices, simulations d'entretiens.)

L'Académie du Coaching propose un atelier :

- « **Le Coaching des "personnalités difficiles"** » : *Pré Requis : Coachs internes ou externes certifiés ou équivalent sur accord de Noëlle Philippe.*

## **11 – Informations pratiques**

### **Lieux et durées**

**La formation a lieu en proche banlieue parisienne en non résidentiel à Vincennes dans le Val de Marne au Club Foch (métro Château de Vincennes ligne 1 et RER ligne A - Vincennes).**

Une seule session du Cycle Professionnalisation et une du Master Class en Coaching d'équipe sont organisées en résidentiel.

Une lettre de confirmation est envoyée deux semaines avant le début de la formation avec un plan d'accès.

Les sessions ont lieu sur des journées complètes (9 heures-18 heures le premier jour et 9 heures-17 heures le second) et par séquence de deux jours pour le cycle Professionnalisation.



## Tarifs

- Posture de coach (6 jours) - Tarif : 4 250,00 euros HT pour les six jours  
(3 600,00 euros HT de participation + 650,00 euros HT de frais de séminaire)  
soit 5 083,00 euros TTC
- Cycle Professionnalisation (24,5 jours) - Tarif : 11 550,00 euros HT pour les vingt quatre jours 1/2  
(8 950,00 euros HT de participation + 2 600,00 euros HT de frais de séminaire et d'hébergement)  
soit 13 813,80 euros TTC
- Cycle Manager Coach (10 jours) - Tarif : 8 300,00 euros HT pour les dix jours et la séance individuelle de Coaching (7 150,00 euros HT de participation + 1 150,00 euros HT de frais de séminaire)  
soit 9 926,80 euros TTC
- Master Class en Coaching d'Equipe (12 jours) – Tarif : 7 850,00 euros HT pour les douze jours (6 500,00 euros HT de participation + 1 350,00 euros HT de frais de séminaire)  
soit 9 388,60 euros TTC
- hors week end animés par Noëlle PHILIPPE et qui seront facturées en sus
- Ateliers - Tarif : 1 365,00 euros HT pour les deux jours (1 150,00 euros HT de participation + 215 euros HT de frais de séminaire) soit 1 632,54 euros TTC

Les frais d'hébergement pour la session en résidentiel et de séminaires pour les autres sessions sont facturés au forfait en sus des frais pédagogiques et **sont indissociables du montant total de la formation ou de l'atelier.**

## Renseignements

Téléphone : +336 3020 5859

Mail : [adc-christine@orange.fr](mailto:adc-christine@orange.fr)

Site web : [www.academie-coaching.fr](http://www.academie-coaching.fr)

## 12 – Dates

### Cycles AC13

	Tronc Commun Posture de Coach	Cycle Professionnalisation	Cycle Manager Coach	Master Class en Coaching d'équipe
	TC13	CP13	MC13	MCCE4
<b>2010</b>	- 11 & 12 mars - 6 & 7 avril - 4 & 5 mai	- 11 & 12 mars - 6 & 7 avril - 4 & 5 mai - 29 & 30 juin – <b>Session résidentielle</b> - 7 & 8 septembre - 5 & 6 octobre - 16 & 17 novembre - 9 & 10 décembre	- 11 & 12 mars  - 6 & 7 avril - 4 & 5 mai - 5 & 6 octobre - 9 & 10 décembre	21 & 22 septembre <b>Session résidentielle</b>  22 octobre 26 novembre
<b>2011</b>		- 11 & 12 janvier - 8 & 9 février - 15 & 16 mars <b>Certification :</b> - 22 juin après midi - 23 & 24 juin		20 & 21 janvier 31 mars & 1 <sup>er</sup> avril 19 & 20 mai 16 & 17 juin 9 septembre <b>Certification</b>  <b>Week end N.Philippe</b> 5 & 6 février 14 & 15 mai

## Ateliers

<b>Le Coaching des "personnalités difficiles"</b>	- 2 et 3 Juin 2010 - 19 & 20 octobre
---	---



# BULLETIN D'INSCRIPTION

## CONDITIONS GENERALES

1. Tout formulaire d'inscription doit être accompagné du règlement de la **totalité du montant**, par **chèque bancaire ou virement** établi au nom de **ACADEMIE DU COACHING**.
2. Le nombre de participants par cycle est volontairement limité. Les inscriptions seront donc prises en compte par ordre d'arrivée et, pour les participants aux cycle Professionnalisation et Master Class en Coaching d'équipe, par ordre d'acceptation au vu des pré requis.
3. Si vous êtes une **entreprise** ou une **institution**, merci de nous adresser un bon de commande spécifiant le nom de l'entreprise à facturer et le nom du participant.
4. Les éventuels **désistements** doivent se faire par courriel, fax ou lettre à l'**Académie du Coaching**. Les sommes versées sont remboursées, diminuées de 100 € pour frais de dossier si l'annulation a lieu plus d'un mois avant le début de la formation et de 1100 euros (moins d'un mois).
5. **Ateliers** : Pour toute annulation moins de 15 jours avant l'atelier, la totalité du règlement est conservée ou reportée sur un autre atelier l'année en cours ou suivante après accord de l'Académie du Coaching.
6. **Frais** : Les frais d'hébergement et de séminaires sont facturés au forfait en sus des frais pédagogiques et **sont indissociables du montant total de la formation ou de l'atelier**.
7. **Frais de dossiers ou règlement en plusieurs fois** : Les règlement non effectués à l'inscription feront l'objet d'un **supplément de facturation équivalent à 5 % du montant total de la formation**, les demandes de constitution de dossiers de prise en charge et de règlement en plusieurs fois feront l'objet d'un **supplément de facturation équivalent à 10 % du montant total de la formation**.
8. **Informations pratiques** : Les informations pratiques concernant le lieu vous parviendront avec la lettre de confirmation deux semaines avant le début de la formation.

### Adresse d'envoi :

ACADEMIE DU COACHING  
 C/O François SOUWEINE  
 12, rue de la Croix des Tailles  
 44115 Haute Goulaine

mail : [adc-christine@orange.fr](mailto:adc-christine@orange.fr)

### Contact pour toute information :

Christine COLOU - Académie du Coaching : **+336 30 205 859**

NOM : ..... PRENOM : ..... SOCIETE.....  
 ADRESSE : .....  
 CODE : ..... VILLE : .....  
 TEL : ..... MAIL : .....

### o Cycle choisi :

**"Posture de Coach"** – 4 250 euros HT pour les six jours *et 5 083,00 euros TTC*

- mars 2010 à mai 2010 - Session TC13

**Professionnalisation** - 11 550,00 euros HT pour les vingt quatre jours *et 13 813,80 euros TTC*

- mars 2010 à juin 2011 - Session CP13

**Manager coach** - 8 300,00 euros HT pour les dix jours et un Coaching *et 9 926,80 euros TTC*

- mars 2010 à décembre 2010 - Session MC13

**Master Class en Coaching d'équipe** - 7 850,00 euros HT pour les douze jours *et 9 388,60 euros TTC*

– hors week end animés par Noëlle PHILIPPE  
 - septembre 2010 à septembre 2011 - Session MCCE4

### o Ateliers :

**1 - Le Coaching des "personnalités difficiles"** - 1 365,00 euros HT pour les deux jours  
*et 1 632,54 euros TTC*

- 2 et 3 Juin 2010

- 19 & 20 octobre 2010

J'accepte les conditions générales mentionnées sur cette page  
 et je règle la totalité de mon inscription

soit : .....€ TTC

DATE : ..... SIGNATURE.....